

Le chantier de Bure est arrêté suite à un accident mortel

by **Le Moniteur** - lundi, mai 27, 2002

<http://correspondances.fr/le-chantier-de-bure-est-arrete-suite-a-un-accident-mortel/>

L'Andra accumule déboires et retards

Le chantier du laboratoire d'enfouissement des déchets radioactifs de Bure (Meuse) est suspendu suite à l'accident mortel survenu le 15 mai. Les travaux ne reprendront en aucun cas avant les résultats de l'enquête qui doit déterminer les circonstances du décès d'un ouvrier du Groupement fond Est à 226 mètres de profondeur. En décembre dernier déjà, un ouvrier s'était grièvement blessé après une chute de 10 mètres.

Un plancher sur la sellette

Maître d'ouvrage du projet, l'Agence nationale de retraitement des déchets radioactifs (Andra) est une nouvelle fois mise en cause pour la gestion de la sécurité sur ce chantier qui mobilise actuellement plus de 300 personnes pour un investissement de 110 millions d'euros. Le Comité local d'information et de suivi (Clis) s'inquiète entre autres du problème de l'homologation du plancher de ponçage de cinq niveaux conçu pour les besoins du chantier. D'après l'Andra, ce prototype a obtenu la certification CE validée par le Centre d'études techniques de l'industrie mécanique, garantissant sa conformité aux directives européennes en matière de circulation du personnel et du matériel. Le Clis estime néanmoins ambiguë la réponse d'Yves Le Bars, selon laquelle « *la nature de prototype de cet équipement relevant du code du travail, et non du code minier, suppose des exigences particulières* ». La mise au point du prototype aura généré un surcoût de 4,5 millions d'euros, sans que l'objectif de sécurité maximale affiché par l'Andra ait pu être tenu.

L'accident du 15 mai suscite également des interrogations quant à l'échéancier initial, dorénavant totalement obsolète. Avant même l'arrêt du chantier, les travaux de forage avaient pris un an de retard, l'Andra n'espérant plus atteindre la première niche expérimentale située à 400 mètres de profondeur avant l'été 2003. Prévu en 2000 pour un montant de 10,6 millions d'euros, l'appel d'offres portant sur la création d'un réseau de galeries entre les forages n'a pas encore été lancé. Or, l'Andra doit présenter le résultat de ses études scientifiques à l'Assemblée nationale fin 2005. Cette échéance semble aujourd'hui plus qu'improbable.